





# TITRE PROFESSIONNEL MACON

## PRESENTATION DE LA PRESTATION / DU METIER

CODE ROME: F1703 FORMACODE: 22334

- ▶ Objectif(s) de la prestation : valider les compétences professionnelles afin d'acquérir un TITRE PROFESSIONNEL
- Descriptif Métier / Compétences visées :
  - CCP 1 : Construire des ouvrages en maçonnerie
  - CCP 2 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
  - CCP 3 : Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis
- Contraintes

L'activité de cet emploi/métier s'exerce sur des chantiers (neuf, réhabilitation) au sein d'entreprises de construction, parfois en contact avec les clients.

Elle peut s'exercer les fins de semaine et jours fériés.

Elle peut s'effectuer en hauteur et impliquer le port de charges.

Le port d'équipements de protection (casque de chantier, chaussures de sécurité, ...) est requis.

Les emplois / les débouchés : maçon, façadier, étanchéité, isolation des locaux, il peut construire des ouvrages particuliers comme des piscines, ouvrages paysagers, monuments funéraires.

### **CONTENUS - MODULES**

		o b o l l o	
INTITULÉ	Durée prévisionnelle	INTITULÉ	Durée prévisionnelle
CCP 1 : construire des ouvrages en maçonnerie	420 h	SST	14H
CCP 2 : réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel	266 h	НОВО	7H
CCP 3 : réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis	329 h	PRAP IBC	21H
		R431	7H

# **PRÉREQUIS**

- Niveau souhaité : être en capacité de s'exprimer et de lire un minimum le français
- Expérience antérieure recommandée : conseillée mais pas obligatoire
- Diplôme / Attestation obligatoire : aucun
- Visite médicale : nonCasier judiciaire : non

## DURÉE

Durée totale : 1120 heures sur 32 semaines (35h) dont 735 heures Centre 385 heures Entreprise

Dates prévisionnelles : du 15/11/21 au 01/07/22 Entrées/Sorties permanentes

#### **TARIF**

- Coût de la prestation : les coûts pédagogiques sont pris en charge par la Région Occitanie dans le cadre du dispositif : Qualif Pro sous réserve de l'éligibilité de la candidature détaillée ci-dessous.
- Conditions d'éligibilité de la candidature : être âgé(e) de 16 ans, inscrit à la mission locale, être bénéficiaire du RSA, être demandeur d'emploi ou DELD inscrit à Pôle emploi, résident en France, présenter un projet professionnel validé par le prescripteur Pôle Emploi, Mission Locale.

#### ADAPTATION DU PARCOURS

- ▶ Évaluation initiale des Connaissances générales 
  ☐ Connaissances techniques ☐ Potentiel d'apprentissage ☐
- ► Méthode d'évaluation : Entretien ☑ Tests ☑ Mise en situation ☑ Analyse des acquis, adéquation du projet, besoins formatifs sur entretien avec un référent pédagogique









## CONDITIONS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Lieu de formation : ACPM, 150 rue Louis Lumière 30 900 Nîmes
- ► Matériel et équipements : Salles de cours équipées, salles informatiques, Imprimantes-scanner mises à disposition des stagiaires, Casques audio Vidéoprojecteurs avec écrans de projection, plateforme d'apprentissage en ligne, Centre ressources ou 200 m² de plateaux techniques.
- Coordination : Philippe Berdeaux
  Secrétariat pédagogique : Florence Tuquet
- ► Equipe pédagogique : nos intervenants techniques sont issus du monde professionnel et/ou en activité, en perpétuelle actualisation de leurs compétences. Nos formateurs et formatrices sont formés aux pratiques de l'individualisation et aux méthodes pédagogiques innovantes.
- ► Modalités pédagogiques : enseignement théorique et pratique en présentiel, ateliers collectifs, individualisation des parcours. Formation à distance synchrone asynchrone , session de regroupement
- Période de mise en situation professionnelle en entreprise : 11 semaines obligatoires pour validation du TP
- Rythme: hebdomadaire 35 heures continu

# MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Contact: secrétariat Tél. 04 66 36 10 78 Courriel: nimes@acpm.eu
- Délai de prise de contact : sous 3 jours
  Entretien individuel : sous huitaine
- Dates et heure d'information collective : informations collectives tous les 15 jours, entretien individuel
- ▶ Modalités d'évaluation initiale : entretien individuel de motivation
- Documents à fournir : pièce d'identité en cours de validité, CV, Fiche de liaison du prescripteur (*Pôle emploi, Mission locale*), attestation d'inscription *Pôle Emploi*.
- Validation des candidatures : sous huitaine

## **ACCESSIBILITE**



Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite sur simple appel à l'accueil : 04 66 36 10 78 Référente handicap : Sandrine Grand Tél : 04 66 36 10 78. Courriel : <a href="mailto:sandrine.grand@acpm.eu">sandrine.grand@acpm.eu</a>
Elle accueille et informe sur la prise en compte des situations de handicap, s'assure de l'adaptation du suivi pédagogique proposé, mobilise si besoin les structures d'aide à la compensation du handicap et assure une médiation avec les entreprises et employeurs dans le cadre des parcours.

## **EVALUATION VALIDATION**

- Des évaluations formatives sont réalisées tout au long du parcours
- L'atteinte des objectifs de la prestation est validée par une attestation de fin de formation délivrée en fin parcours sous condition d'assiduité et d'acquisition des compétences visées.
- Les modules de formation comportent tous les savoirs et apprentissages liés aux compétences visées. L'évaluation de l'ensemble est validée par le titre professionnel Maçon. Validation partielle par CCP.
- Suite de parcours : Bac pro / Accès à l'emploi.

## NOS RESULTATS SUR LA SESSION (2019-2020)

- ▶ Réussite aux examens 11/11 ; sorties positives : 4 emplois
- La note de satisfaction de nos stagiaires : 4.8 sur 6

Nombre de personnes formées ou accompagnées : 22

Nombre de personnes présentées à la validation : 11 – Nombre de validations obtenues : 11

